



## Populations et réponses à la demande sociale dans les zones de convergence

# SOMMAIRE

## Editorial

3

## Gros Plan

L'extension des services de rééducation à base communautaire renforce l'inclusion sociale	4 - 5
ONUSIDA soutient la zone de convergence de Malanville et plusieurs villes du Nord du Bénin dans l'élaboration d'un plan d'action VIH centré sur les jeunes	6-7
11 juillet 2019, journée mondiale de la population, La commune de Kandi a abrité les manifestations officielles	8-10
Le PNUD a renforcé la résilience des populations de Malanville aux changements climatiques	11

## Vie des Agences

Le PNUD appuie l'autonomisation des femmes handicapées du Bénin	12-13
Les partenaires techniques et financiers appuient le Bénin face à l'épidémie de poliomyélite à souche vaccinale	14-15
Conférence internationale de commémoration du 25 <sup>e</sup> anniversaire du projet « la route de l'esclave : résistance, liberté, héritage »	16-17
UNICEF soutient le Gouvernement pour 393 Millions de FCFA de fournitures et matériels	18

### Directeur de publication :

**Siaka Coulibaly**  
Coordonnateur Résident

### Coordonnateurs du comité de rédaction :

**Margarete Molnar**  
**Dr Claudes Kamenga**

### Comité de rédaction :

Bureau du Coordonnateur Résident :

**Aristide Djossou**  
**Roger Attemba**  
**Yézael Adoukonou**

FAO

**Blaise Takpamelou**

OMS

**François Agossou**

PNUD

**Elsie Assogba**

UNESCO

**Corinne Moussa-Vignissy**

UNFPA

**Frankèle Zossoungbo**

UNICEF

**Hippolyte Djiwan**

PAM

**Makeba Tchibozo**

ONUSIDA

**Magloire Hounkpè**



# Editorial

## Tous Unis pour le bien-être des Populations !

Chers lecteurs,

La thématique de ce numéro de Trait d'Union tire sa source de la célébration de la Journée Mondiale de la Population célébrée le 11 Juillet à travers le monde.

La Journée mondiale de la population a été instaurée en 1989 par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement. Elle a été soutenue, par l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans la sensibilisation aux questions de population, notamment leur lien avec l'environnement et le développement.



**M. Siaka Coulibaly,**  
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin

Ce troisième trimestre a été marqué par la célébration de plusieurs journées. Il s'agit, outre la journée mondiale de la population le 11 Juillet, de la journée internationale des peuples autochtones le 9 Août, de la Journée Internationale de la Jeunesse le 12 août et de la Journée Internationale du Souvenir de la Traite Négrière et de son Abolition le 23 août. A l'instar du monde entier, le Bénin a célébré ces journées. Au cœur de ces célébrations, les jeunes et les populations.

Par ailleurs, dans le cadre du bilan commun pays, le Système des Nations Unies au Bénin, en accord avec le Gouvernement du Bénin, à travers le Cadre de Coopération 2019-2023, a établi une cartographie des personnes « laissées de côté » suivant les dimensions économique et sociale, la gouvernance et l'environnement. C'est ainsi que les jeunes diplômés sans emplois, les personnes vivant avec un handicap, les personnes pauvres vivant dans les zones frontalières, les transgenres, les toxicomanes, les enfants placés (vidomegons), les personnes privées de liberté, les personnes du troisième âge et les femmes du milieu rural ont été identifiées comme des personnes « laissées de côté ». Le Bilan commun pays a également permis d'identifier des zones de convergence les plus affectées et les plus vulnérables suivant la pauvreté monétaire et non monétaire. Les zones retenues sont Zakpota, Malanville et Karimama dans lesquels les Agences des Nations Unies au Bénin concentrent plusieurs actions simultanées pour des résultats rapides, efficaces et efficients.

Vous trouverez dans ce numéro, plusieurs actions du SNU à l'endroit des enfants, de la jeunesse, des handicapés, des femmes, dans les zones de convergence identifiées, pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur bien-être. Ainsi, vous découvrirez ce que nous prenons comme mesures spécifiques pour ces groupes défavorisés, en termes d'autonomisation, de renforcement de leur résilience, de mise en place de politiques de protection sociale ciblant ces personnes et enfin de développement des zones rurales et frontalières.

*Je vous souhaite une bonne lecture !*

## L'extension des services de rééducation à base communautaire renforce l'inclusion sociale

*Dans les communes de Bembérékè, Malanville et Zakpota, 143 enfants (84 garçons et 59 filles), bénéficient de prises en charge diverses grâce à la mobilisation des acteurs de divers profils tels que les membres des familles, les leaders religieux et traditionnels, les élus locaux, les membres des collectifs des artisans. A Malanville et Zakpota, deux communes de convergence du Système des Nations Unies au Bénin, 109 enfants dont 46 filles et 63 garçons bénéficient de prises en charge variées.*



Crédit photo: UNICEF Bénin 2019 Reine David Gnahoui

Prise en charge d'un jeune garçon dans un centre de rééducation à base communautaire

En 2015, dans les communes de Gogounou, Karimama, Malanville, Ségbana, Sô-ava et Zakpota, une étude, réalisée par HANDICAP-International, le Ministère en charge des Affaires Sociales (Observatoire de la Famille de la Femme et de l'Enfant) et l'UNICEF, a révélé une très faible prise en compte des personnes vivant avec le handicap, notamment des enfants. En effet, les enfants ne sont pas suffisamment pris en compte par les actions menées par l'ensemble des acteurs. De même, l'insuffisance des services adaptés à leurs besoins reste préoccupante. Cette étude recommande entre autres le renforcement des dispositifs de prise en charge au plan local, dans une vision de rapprocher les services sociaux des usagers, à travers le dispositif existant en matière de protection sociale. Elle recommande aussi de faire évoluer les perceptions sur le handicap (d'un modèle médical vers un modèle social), à travers le développement de stratégies inclusives qui favorisent l'accès de tous aux services de base et la réalisation d'actions de sensibilisation des communautés.

En réponse aux recommandations de l'étude, l'initiative de promouvoir l'inclusion sociale et l'épanouissement des enfants vivant avec le handicap a pris corps en 2017 à travers l'extension des services de Rééducation à Base Communautaire (RBC) dans les Centres de Promotion Sociale (CPS) dans les communes ciblées dont Malanville et Zakpota, deux communes de convergence du Système des Nations Unies au Bénin.

### Le Système des Nations-Unies en action

La promotion de l'inclusion sociale et l'épanouissement des enfants vivant avec le handicap se font avec le financement de l'UNICEF. Ainsi, dans les communes de Bembérékè, Malanville et Zakpota, 2262 personnes dont 1446 femmes ont été sensibilisées sur les droits de la personne handicapée, la nécessité de la soutenir et de l'accompagner dans ses besoins y compris le référencement aux soins sanitaires. Ces acteurs facilitent d'une part la dissémination des informations pertinentes sur les facteurs pouvant induire un



handicap et les dispositions adéquates pour les prévenir, et d'autre part se focalisent sur la nécessité du recours aux soins sanitaires et aux accompagnements nécessaires des personnes vivant avec le handicap. Ces interventions favorisent le fonctionnement d'un

dispositif endogène efficace de prise en charge des enfants handicapés, qui implique les supports familiaux (parents et autres gardes) et communautaires (relais et volontaires) jusqu'au niveau des arrondissements périphériques.



Crédit photo: UNICEF/Bénin 2019

Prise en charge d'un jeune garçon dans le Centre de Promotion sociale de Zakpota

### **Des résultats motivants pour les acteurs de protection**

Les interventions des acteurs de protection de l'enfant produisent un changement remarquable en faveur des personnes vivant avec le handicap y compris les enfants. On note entre autres une amélioration progressive des perceptions sur le handicap et la personne handicapée qui bénéficient de plus d'empathie et d'attention de la part de son environnement familial et social.

Le soutien de même que le référencement aux soins commencent par devenir un réflexe au sein des familles et des membres de la communauté. Par ailleurs, les comportements de stigmatisation et autres

discriminations à l'endroit des enfants handicapés commencent par disparaître. Par exemple, on note que plusieurs enfants handicapés autrefois relégués à l'arrière des concessions, sont présentés aux acteurs de la chaîne de prise en charge et réalisent des progrès remarquables dans l'acquisition d'une autonomie maximale permettant d'accomplir les gestes usuels de vie (s'alimenter, s'habiller, se mouvoir sans assistance).

Au regard des avancées enregistrées en matière de mobilisation sociale et d'assistance aux enfants handicapés, l'insertion sociale et l'épanouissement de ces derniers sont certains avec la poursuite des actions en cours.



## ONUSIDA soutient la zone de convergence de Malanville et plusieurs villes du nord du Bénin dans l'élaboration de plans d'actions VIH centré sur les jeunes



Crédit Photo : ONUSIDA 2019

**Travaux en atelier dans le cadre du développement du Plan VIH de Malanville avec la participation active du Maire de la Commune.**

**M**algré une prévalence relativement faible du VIH dans la population générale de l'Alibori (0,4%) par rapport à la moyenne nationale (1,2%)<sup>1</sup>, ce département concentre cependant le plus fort taux du pays de prévalence du VIH chez les Travailleuses de Sexe (14,3% contre 8,5% au plan national)<sup>2</sup>.

Suite à ce constat alarmant, ONUSIDA a identifié la ville de Malanville parmi les communes devant bénéficier d'un Plan d'Accélération de la riposte au VIH. Ceci permet ainsi par ailleurs à ONUSIDA de s'inscrire dans la dynamique conjointe et de participer activement à l'action concertée des Nations Unies dans les zones de convergence.

Ainsi, dans le cadre du projet SRAJ BEN08 « Renforcement des services de santé sexuelle et reproductive chez les Jeunes et Adolescents du Bénin » financé par l'Ambassade des Pays-Bas et mis en œuvre conjointement avec UNFPA, l'ONUSIDA a appuyé en son temps la Mairie de Malanville à développer son Plan d'Actions VIH.

Au nombre des 10 autres villes ayant bénéficié de l'appui de l'ONUSIDA pour le développement de leur Plan d'Actions VIH figurent les grandes villes du Nord que sont Parakou, Djougou et Natitingou. En effet, on note une prévalence du VIH chez les jeunes de 15-24 ans trois à quatre fois plus élevée que la moyenne nationale pour ce groupe (respectivement 0,9% dans le Département du Borgou et 1,3% dans le Département de Djougou contre 0,3% au niveau national)<sup>3</sup>. Cette situation requiert donc une plus grande attention pour la situation de la jeunesse dans la région du Nord qui est particulièrement vulnérable au VIH.

C'est pourquoi, grâce au projet SRAJ BEN08, l'ONUSIDA a également soutenu au cours du 3e trimestre 2019 la ville de Natitingou pour élaborer son Plan d'Action VIH.

Par ailleurs, toujours au cours du 3e trimestre et dans le cadre de ce même projet, ONUSIDA a appuyé la ville de Parakou dans la mise en œuvre d'un projet visant à atténuer la vulnérabilité face au VIH de cinquante (50) adolescentes et jeunes filles mères ou enceintes via

<sup>1</sup> Source : Enquête Démographique de Santé (EDS) 2012

<sup>2</sup> Source : Enquête de surveillance de Deuxième Génération (ESDG) 2017

<sup>3</sup> Idem



des cash transferts pour des activités génératrices de revenus.

Ce projet est développé en partenariat avec l'ONG APESSA (Association Pour l'Education en Santé Sexuelle en Afrique) et les Centres de Promotion Sociale de la Commune de Parakou.

En effet, il faut souligner que ces dernières années, comme on peut le lire dans l'historique ci-dessous, un accent particulier a été mis sur l'engagement des villes pour accélérer la riposte au VIH dans le but de mettre fin à l'épidémie.

Ainsi, lors de la Journée Mondiale de lutte contre le Sida en 2014, des Maires venus du monde entier, y compris de Cotonou, se sont réunis à Paris pour signer la Déclaration de Paris « Mettre fin à l'épidémie de sida, les Villes s'engagent ! ». En signant cette déclaration, les maires se sont engagés à mettre fin au sida en prenant une série d'engagements au niveau de leurs villes comprenant notamment la réalisation des objectifs « 90-90-90 » de l'ONUSIDA qui stipulent que 90 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) connaissent leur séropositivité, 90 % des personnes séropositives soient mises sous traitement antirétroviral et 90 % des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable.

Par la suite, en décembre 2015, les Maires de Cotonou, Comè, Dogbo, Abomey-Calavi, Bohicon, Djougou, Parakou, Natitingou, Malanville et Porto Novo se sont retrouvés à Cotonou et ont signé la Déclaration de



**Photo de famille des participants à l'atelier de développement de Plan Ville VIH de Natitingou**

Paris qui engagent leurs mairies respectives à mettre l'accent sur les communautés les plus affectées par le VIH, à mobiliser des ressources pour une meilleure intégration de la santé publique et du développement, à établir et intensifier les stratégies urbaines de lutte contre le VIH, et à utiliser la riposte au sida comme catalyseur pour une transformation sociale positive.

Les différentes actions mises en œuvre au niveau des villes, conjuguées à celles mises en œuvre au niveau national, ont permis, entre 2017 et 2018, de porter la proportion des (PVVIH) connaissant leur statut sérologique de 60% à 66%, la proportion des PVVIH ayant accès au traitement antirétroviral de 55% à 61% et la proportion des PVVIH ayant une charge virale supprimée de 42% à 48%<sup>4</sup>.



**Jeunes filles bénéficiaires des activités génératrices de revenus dans la commune de Parakou**

<sup>4</sup> Source : Données spectrum Bénin 2019



11 JUILLET 2019, JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

## La commune de Kandi a abrité les manifestations officielles

Crédit photo: UNFPA2019/Nadine Azifan



Allocution de Maître Ruffino d'AMEIDA, Directeur de Cabinet du Ministre en charge du Plan et du Développement

### Contexte de la commémoration de la 30ème édition

25 ans de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) : accélérer les promesses», c'est le thème qui a soutenu les réflexions et activités dans le cadre de cette célébration. Ce thème apparaît comme une invitation à tous les Etats à faire une évaluation de la mise en œuvre du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur Population et Développement

tenue au Caire en 1994 en vue de mettre en évidence les avancées significatives d'une part et d'autre part de faire le point des promesses inachevées dans le but de prendre de nouveaux engagements pour accélérer leur réalisation.

### 48 heures d'activités à l'hôtel de ville de Kandi

La journée du 10 juillet a été consacrée à une série de conversations avec les réseaux et associations de jeunes et de femmes autour du thème de la journée avec un



focus sur la promotion des droits à la Santé Sexuelle et Reproductive avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population et plusieurs autres partenaires.

Les manifestations officielles qui ont eu lieu le 11 juillet 2019 ont été l'occasion de présenter à l'assistance les défis auxquels est confrontée la commune de Kandi. Pour Habibou OROU GANI BAH CHABI, maire de la ville « la population de Kandi est à 65% jeune. C'est un potentiel à exploiter pour un réel développement. Nos préoccupations de l'heure sont l'éducation, les soins de santé et l'autonomisation des femmes ». A sa suite, le préfet de l'Alibori, Mohamadou Moussa dans son adresse a appelé les populations à une réflexion profonde sur le phénomène des enfants placés, la violence faite aux femmes, le mariage précoce qui constituent une préoccupation majeure. Il ajoute « le département de l'Alibori, selon le recensement général de la population et de l'habitation en 2013, a une population de 867463, soit 8,7% de la population totale du Bénin. Le département a sa contribution à apporter

au développement du pays à travers la promotion des droits de l'homme, de la santé sexuelle et reproductive. Des actions sont menées dans ce sens mais il va falloir poursuivre ces efforts ». Pour finir, il a souhaité que, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), principal partenaire sur les questions de Population et Développement, de Santé sexuelle et reproductive et de collecte de données renforce son partenariat avec le département de l'Alibori. En réponse à cette sollicitation, Philippe TOBOSSI, représentant la Représentante Résidente de l'UNFPA rassure « Je voudrais aussi réitérer, l'engagement du Système des Nations Unies à continuer à appuyer le Gouvernement dans la formulation de politiques et programmes fondés sur les droits humains. Nous devons nous engager à promouvoir davantage la poursuite de l'acquisition des droits et des choix POUR TOUTES ET TOUS » afin de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée...chaque accouchement est sans danger...et le potentiel de chaque jeune est accompli.



Vue partielle de l'assistance

Dans son discours de lancement officiel des manifestations Maître Rufino D'ALMEIDA, représentant le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, en invitant l'assistance à réfléchir

sur le thème de la présente édition a rappelé quelques-uns des résultats atteints par le Bénin depuis la conférence internationale sur population et développement tenue au Caire en 1994.



Plus spécifiquement, Maître Ruffino d'ALMEIDA révèle que « la mise en œuvre des recommandations de la CIPD a favorisé l'accélération de l'amélioration des indicateurs de développement de notre pays. Des efforts ont été faits et des progrès réalisés

en termes de programmation, d'élaboration de stratégies de planification. » Pour coller à l'actualité, il a informé l'assistance de la récente adhésion du Bénin au projet SWEDD. La cérémonie a pris fin par la remise de kits aux meilleurs élèves filles.



Elles sont les meilleures de leurs promotions, elles ont reçu des kits scolaires

## POURQUOI LA JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION ?

La Journée mondiale de la population a été instaurée en 1989 par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, suite au grand intérêt suscité par la « Journée des cinq milliards » célébrée le 11 juillet 1987. Son objectif est d'attirer l'attention sur l'urgence et l'importance des questions de population. Depuis lors la Journée mondiale de la Population est commémorée annuellement dans de nombreux pays par les bureaux du Fonds des Nations Unies pour la Population ainsi que d'autres organisations et institutions, en partenariat avec les gouvernements et la société civile. Par la résolution 45/216 de décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de maintenir la Journée mondiale de la population afin de renforcer la sensibilisation aux questions de population, notamment leur lien avec l'environnement et le développement. En 2019, l'attention sera portée sur les questions restées en suspens lors de la Conférence internationale pour la population et le développement de 1994. Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis cette conférence historique, au cours de laquelle 179 gouvernements ont adopté un Programme d'action révolutionnaire et ont appelé à faire des droits des femmes et de leur santé reproductive un sujet central dans les efforts nationaux et internationaux de développement économique et politique.

Du 12 au 14 novembre, UNFPA, conjointement avec les gouvernements du Kenya et du Danemark, a organisé une conférence de haut niveau à Nairobi pour accélérer les efforts visant à atteindre ces objectifs.



## Le PNUD a renforcé la résilience des populations de Malanville aux changements climatiques

Crédit photo : PNUD Bénin / Elsie ASSOGBA



Lecture de la quantité d'eau recueillie au niveau du pluviomètre par un producteur du village de Tomboutou

La sécheresse et les inondations soudaines et récurrentes subies chaque année durant les mois d'août et de septembre par les communes de Malanville et de Karimama avec comme conséquences la perte des récoltes, du bétail, des habitations, la prolifération des maladies hydriques et la destruction des infrastructures sociocommunitaires de développement etc. appellent à une réponse intégrée et durable.

C'est pour accroître la résilience des populations aux chocs climatiques que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a appuyé en collaboration avec le Ministère du Cadre de Vie la mise en œuvre du Programme Intégré d'Adaptation pour la lutte contre les effets Néfastes des Changements Climatiques sur la Production Agricole et la Sécurité Alimentaire au Bénin (PANA 1). Les réalisations de ce projet dans le village de Tomboutou (commune de Malanville) ont permis d'accompagner les populations dans la gouvernance et la gestion des changements climatiques.

Dans le domaine de l'agriculture, 3600 Tonnes de semences de riz à cycle court (IR841) ont été mises à

disposition de quatre groupements de 120 producteurs dont 18 femmes sur une emblavure de 15,5 ha de parcelle agricole. Pour contribuer au reboisement du village, 1.625 essences forestières sur une emblavure de 4,5 ha ont été plantées ; 1256 plants forestiers mis à disposition au profit de 60 producteurs sur 15,5 ha de parcelle agricole pour le relèvement du niveau de la matière organique et de la fertilité du sol.

Dans le domaine de l'agrométéorologie, PANA 1 a installé un pluviomètre conique à lecture directe type SPIEA, qui permet de suivre la variabilité du climat. Ce pluviomètre est fonctionnel et les relevés pluviométriques se font journalièrement par un observateur local formé à cet effet. Désormais, sur la base des données relevées, les populations savent le moment approprié pour faire les semis et les récoltes afin d'éviter les inondations. Elles ont bénéficié également d'un magasin pour la conservation et le stockage des semences à cycle court, de matériels agricoles et de forage de 23 puits tubés dont quatre (4) sont munis de dispositif à panneaux solaires pour le pompage de l'eau en vue de l'irrigation des parcelles de cultures maraîchères de contre saison.



# Le PNUD appuie l'autonomisation des femmes handicapées du Bénin

Crédit photo : PNUD Bénin 2019



La Chargée de Programme Genre & VIH du PNUD remettant un moulin à condiments à une bénéficiaire

**Le PNUD a procédé le 25 septembre 2019 à la Mairie de Parakou à la remise d'équipements et de matériels à 44 femmes handicapées, afin de réduire la pénibilité des travaux manuels qu'elles effectuent et les sortir progressivement de la vulnérabilité socioéconomique ; ceci en collaboration avec la Fédération des Associations des personnes handicapées du Bénin et le Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance.**

D'un coût global d'environ 22 millions de Fcfa, les matériels et équipements offerts sont composés de machines à tisser, de fours à cuisson « améliorés », de presse à huile, de machines à coudre, de motos tricycles, de congélateurs, et de moulins à condiments. Ils visent à appuyer les activités génératrices de revenus (AGR) et à augmenter la productivité et les revenus de ces femmes handicapées, qui sont actives essentiellement dans les domaines du commerce et de l'artisanat. Les bénéficiaires ont été identifiées dans une vingtaine de communes et quatre départements du Bénin à savoir l'Alibori, le Borgou, l'Atlantique et le Zou.

« Cette cérémonie de remise de matériels est un appel que le PNUD voudrait lancer, comme plaidoyer pour des actions plus renforcées à l'endroit des femmes handicapées, afin de les sortir de l'inégalité et de la vulnérabilité. L'appel lancé n'est pas synonyme de complaisance dans la compassion, la charité et l'assistanat. Les personnes handicapées doivent pouvoir jouir de tous les droits humains au même titre que tous leurs frères et toutes leurs sœurs », a indiqué Madame Ginette Mondongou Camara, Représentant Résident a.i. du PNUD au Bénin.

La remise d'équipements s'inscrit dans le cadre des actions du projet conjoint « Unis dans l'action pour

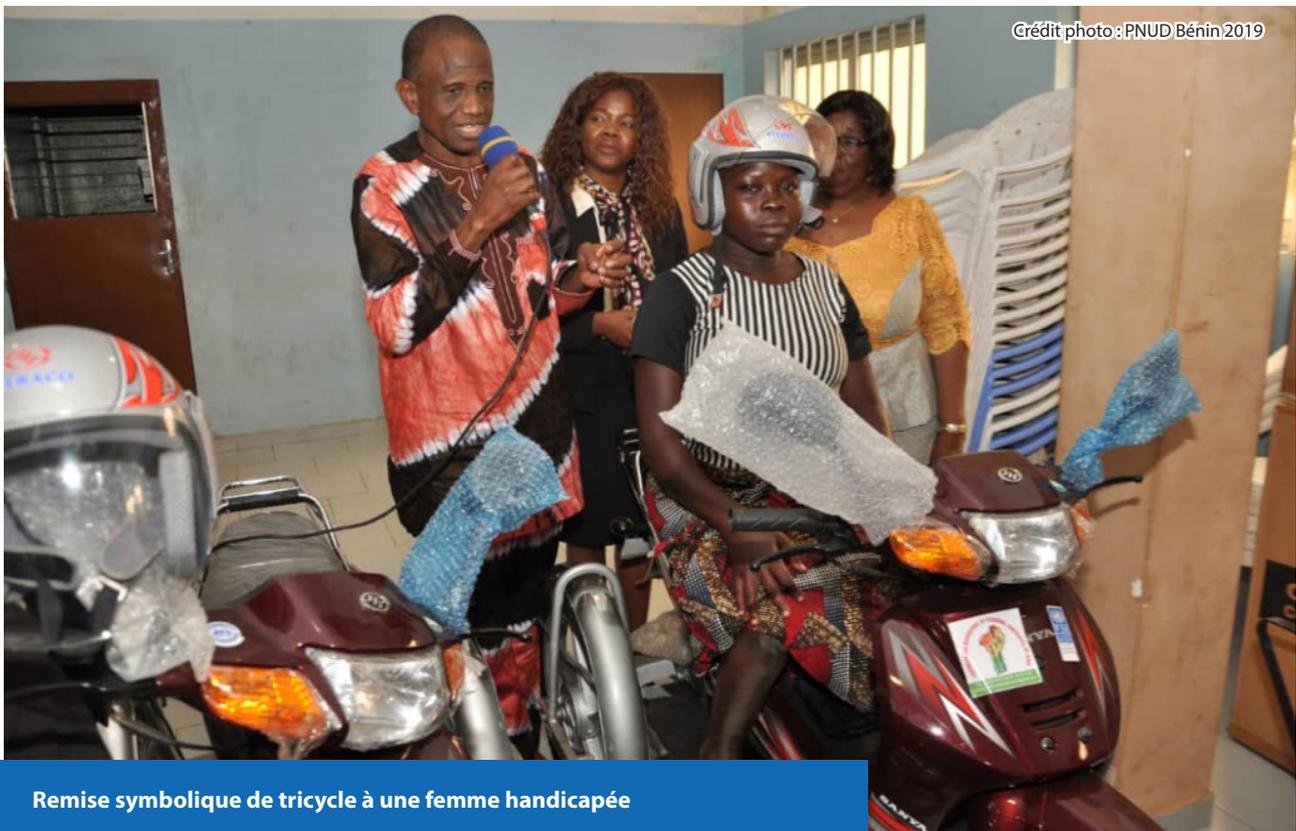


faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin » appuyé par l'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA et le PNUD au nom du principe « Ne laisser personne de Côté » du programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le but de ce projet est de contribuer à l'amélioration du cadre juridique et des politiques nationales conformément à la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CDPH) ; à l'amélioration de l'accès des personnes handicapées, en particulier des femmes et des enfants, aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance durable.

Malgré la récente adoption d'une Loi Nationale pour la Protection et la Promotion des Droits des Personnes Handicapées en République du Bénin, le tableau de vulnérabilité des femmes en situation de

handicap demeure inquiétant. La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées quant à elle énonce clairement et sans réserve que « les personnes handicapées ont droit à un plein accès et à une égale jouissance effective de tous les droits de l'Homme ». Le Bénin a également ratifié cette Convention depuis le 8 novembre 2011 ; et pourtant, la question des personnes handicapées reste toujours d'actualité.

Madame Mèmounatou Baboni Sinimbou, Directrice générale des affaires sociales, a remercié le PNUD pour l'appui financier au projet et rassuré au nom des bénéficiaires d'un bon usage des équipements.



Remise symbolique de tricycle à une femme handicapée

# Les partenaires techniques et financiers appuient le Bénin face à l'épidémie de poliomyélite à souche vaccinale



Crédit photo : UNICEF Bénin 2019

Mise en œuvre de la Surveillance environnementale à Cotonou

Le Bénin a signalé un cas de Poliovirus Dérivé de Souche Vaccinale de type 2. Le cas porte le numéro : BEN-BOR-KAL-19-136, la date de début la paralysie remonte au 30/06/2019, notifié à Péonga par un centre de santé à MATCHEORE, dans la commune de Kalalé, qui est frontalière avec le Nigeria (Kwara State). Le virus isolé a connu 29 mutations et s'apparente à un cas de cVDVP isolé en décembre 2018 dans l'État de Kwara au Nigeria. Il convient de noter que le dernier cas de poliovirus sauvage (PVS) autochtone détecté au Bénin remonte à octobre 2001.

Tous les autres cas qui ont été isolés de 2003 à 2009 étaient des cas importés du Nigeria voisin dont la

majorité enregistrée dans la partie Sud du Pays. Aussi, le pays n'a-t-il jamais notifié un cas dérivé de souche vaccinale. La détection de ce cas a été faite dans un contexte de renforcement de la surveillance des PFA au Bénin après la notification de deux cas au Nigeria près des frontières avec le Bénin dont l'un aurait fait un court séjour à l'intérieur du Bénin.

Depuis la détection de ce cas de cVDPV2 au Bénin, le pays met en œuvre les activités de réponse avec l'appui des partenaires : OMS, UNICEF, CDC, Bill et Melinda GATES, Rotary International.



## LA REPONSE DU GOUVERNEMENT ET DE SES PARTENAIRES

### Coordination

- Mise en place de la cellule de coordination nationale (Ministère et partenaires) pour la riposte à l'épidémie de cVDPV2. Tenue régulière des réunions de la cellule de coordination nationale (2 fois /semaine). Mise en place de la coordination nationale des partenaires de l'Initiative Mondiale d'Eradication de la Poliomyélite (IMEP) pour l'appui à la riposte. Tenue des réunions préparatoires du round 1 au niveau de l'Agence Nationale de la vaccination. Élaboration et mise en œuvre du plan de riposte à l'épidémie de cVDPV2
- Tenue de Réunion conjointe Ministère de la Santé, OMS et Unicef
- Tenue de Réunion de coordination avec l'incident Manager à l'OMS.

### Renforcement de l'immunité

Réunion d'évaluation du Round 0 tenue le 19 et 20 Septembre 2019, présidée par le Directeur général de l'Agence Nationale de la Vaccination en vue de tirer les insuffisances, gaps et défis majeurs relatifs à ce passage et en déduire des solutions correctrices pour améliorer l'organisation des prochains rounds.

- Forte implication des autorités administratives, politiques, religieuse, traditionnelles ;
- La présence des équipes d'appui des partenaires a été ressentie pour contribuer à la réalisation de l'AVS de qualité.
- Couverture vaccinale administrative : 101%
- Evaluation par monitoring indépendant et enquête LQAS mis en œuvre par l'OMS.
- Proportion d'enfants vaccinés selon le monitoring indépendant est de 97%. 4/5 communes ont vacciné plus de 95% des enfants cibles. La commune de Kalalé n'a pas atteint cet objectif de dépasser 95% en termes de couverture vaccinale.

Les raisons de non vaccination : Absence, refus, maison non visitée.

### Préparatifs Round 1

- Actualisation du chronogramme opérationnel du Round 1;
- Préparatifs de la micro planification dans les 8 communes ciblées par le Round 1
- Actualisation en cours des modules, outils et masque saisie des données ;

### Renforcement de la surveillance épidémiologique

- Renforcement de capacités des relais communautaires dans le département de Borgou
- Extension de la surveillance environnementale : identification de sites à surveiller dans la ville de Porto-Novo
- Déploiement des 6 consultants OMS épidémiologistes de terrain dont 3 Nationaux et 3 STOP, pour appuis techniques dans les départements à problème : 3 dans le Borgou, 1 à Mono-Couffo, 1 à Oueme-Plateau, et 1 à Alibori.
- 2 consultants gestionnaires de données dont 1 national et 1 STOP en appui au niveau central.
- Première vague de renforcement de capacité pour 420 Agents de santé des départements par rapport à la surveillance organisés sur fond OMS en Juin 2019.

### Logistique et gestion des vaccins

- On note une bonne gestion de vaccins sans Gap :
  - 16 995 flacons reçus, 15 876 ont été utilisés.
  - 2 flacons cassés ; 1 flacon avec étiquette illisible et 4 flacons sans étiquettes
  - Le reliquat de vaccin du round 0 est 1 121 flacons soit 22 420 doses.
  - Taux de perte du round 0 est de 3%

Les besoins pour les rounds 1 et 2 s'élèvent à 1 162 000 doses de vaccins de type mOPV2.



Mise en œuvre de la Surveillance environnementale à Cotonou



## Conférence internationale de commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire du projet « la route de l'esclave : résistance, liberté, héritage »



Crédit photo:Présidence du Bénin

Photo de famille du présidium élargi (Ministre du Cadre du Vie et du Développement Durable, Monsieur José TONATO, Représentant le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports empêché, du Directeur du Bureau régional de l'UNESCO basé à Abuja, du Coordinateur résident du Système des Nations Unies, de la Présidente du comité scientifique international du projet, du Président du Comité de Commémoration du 23 août (CCOM23) à la cérémonie d'ouverture officielle de la commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire du projet «La route de l'esclave »)

*Le Ministre du Cadre du Vie et du Développement Durable, Monsieur José TONATO, Représentant le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports empêché, assisté du Directeur du Bureau régional de l'UNESCO basé à Abuja, du Coordinateur résident du Système des Nations Unies, de la Présidente du comité scientifique international du projet, du Président du Comité de Commémoration du 23 août (CCOM23), ont procédé le mardi 20 août 2019 à l'ouverture officielle de la commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire du projet «La route de l'esclave» à l'hôtel Golden tulip Le Diplomate à Cotonou.*

C'est pour répondre aux demandes des pays membres de briser le silence sur une tragédie trop longtemps occultée que l'UNESCO a lancé en 1994 à Ouidah, au Bénin, le projet La Route de l'esclave. Ce projet vise un double objectif : faire la lumière sur la traite négrière, l'esclavage et leurs conséquences désastreuses, d'une part, faire

mieux connaître les transformations globales et les interactions fécondes générées par ces rencontres contraintes entre des peuples et des cultures de différents continents d'autre part. En mettant en lumière les interactions culturelles, le projet visait à contribuer à la compréhension mutuelle, au dialogue interculturel et au pluralisme culturel qui sont devenus



des préoccupations majeures des sociétés héritières de cette histoire. Très vite le projet est devenu un projet phare au sein de l'Organisation et au fil des décennies, il s'est imposé comme une référence et un acteur incontournable à l'échelle globale. Les premières années furent une période d'exploration riche en échanges qui a permis de prendre la mesure des recherches à effectuer, des ignorances à éclairer et des frustrations à combler. Au moment où le projet va fêter son 25ème anniversaire, il s'avère nécessaire de faire le bilan de ses accomplissements, d'identifier les défis à relever, de tracer de nouvelles perspectives et remobiliser ses différents partenaires.

Considéré comme un des hauts lieux africains de la traite transatlantique mais aussi une destination importante de retour de nombreux africains nés dans les pays de la diaspora, le Bénin offre un cadre privilégié pour faire comprendre le lien matriciel qui lie l'Afrique et ses Diasporas. Ainsi, le gouvernement béninois a souhaité abriter le 25ème anniversaire du projet La Route de l'esclave. Pour se faire, le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports a été chargé de coordonner avec l'UNESCO l'organisation de cet important événement qui s'est déroulé du 20 au 25 août 2019, autour de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition (23 août).

Cet événement a permis de faire l'état des lieux des connaissances sur la traite et l'esclavage et à mettre en valeur le patrimoine historique du Bénin, les héritages communs aux peuples africains et afro-descendants ainsi que leurs influences sur les autres cultures, le long des routes de l'esclavage. Il a réuni des intellectuels dont des initiateurs du projet La Route de l'esclave, des chercheurs de différentes générations, des artistes, des éducateurs, des romanciers, des journalistes, des leaders communautaires venant des différents pays de l'Afrique, des Diasporas africaines et d'autres continents. La Conférence internationale a connu quatre temps forts : i) une cérémonie officielle d'ouverture ; ii) un colloque international en quatre sessions ; iii) un atelier sur le thème : « lieux de mémoire et patrimoine mondial : quelles approches pour la Route de l'esclave ; iv) et la commémoration de la Journée internationale de souvenir de la traite négrière et de son abolition (JISTNA) à Ouidah.

Les conclusions des différents travaux ont été transmises à l'UNESCO pour entamer un nouveau cycle du projet. Parmi elles, on note plusieurs recommandations adressées tant à l'UNESCO qu'aux Etats concernés dont le Bénin.

## La Route de l'esclave





## UNICEF soutient le Gouvernement pour 393 Millions de FCFA de fournitures et matériels



Crédit photo : UNICEF Bénin 2019 Solange Koné

**Dr François KAMPUNDU, Représentant Adjoint de l'UNICEF au Bénin, remettant à une fille de la classe de sixième du CEG Zakpota, un sac contenant les fournitures scolaires**

Pour la rentrée scolaire 2019 – 2020, l'UNICEF a fourni gratuitement 74.588 kits aux enfants des classes de CI de l'Enseignement Primaire et 2936 kits aux filles des classes de 6ème de l'Enseignement Secondaire. L'institution a aussi mis à la disposition des Espaces enfance 74 kits de matériel collectif. En outre, l'agence onusienne a offert du matériel collectif aux Centres du Programme de Cours accélérés. Enfin, 23 circonscriptions scolaires et les services en charge des statistiques ont bénéficié d'ordinateurs, d'imprimantes et autres accessoires. Parmi ces circonscriptions scolaires, 8 sont dotées de matériel roulant pour faciliter le suivi et l'encadrement pédagogique.

A travers cet appui d'un montant de 393 Millions de FCFA, l'UNICEF démontre une fois encore son engagement en faveur d'une éducation inclusive de qualité, aux côtés d'autres acteurs de l'éducation tels que EDUCO Bénin, Plan International et la Fondation MTN. En effet, leurs efforts réunis contribuent à soutenir 90.000 enfants des classes de CI, 3000 filles des collèges, 2200 enfants des 74 Espaces enfance et 1000 enfants inscrits dans les Centres du Programme de Cours accélérés.

« La distribution de kits de fournitures aux élèves répond à des préoccupations d'équité », a indiqué le Dr François Kampundu, Représentant adjoint de l'UNICEF, au nom des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation. Il a ajouté que cette opération est « une réponse nécessaire, mais non suffisante pour une scolarisation réussie des enfants ». Raison pour laquelle, il a plaidé pour « la poursuite des efforts en vue de la réunion de tous les facteurs nécessaires pour assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». (ODD4)

« Cet appui est une bouffée d'oxygène pour soulager les peines des parents », a renchéri le Ministre des Enseignements maternel et primaire, Salimane Karimou avant d'ajouter « qu'il contribue également à « l'accès et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement ». Le Gouvernement continuera à jouer son rôle pour « garantir le droit des enfants à une éducation inclusive et de qualité en vue de l'atteinte des Objectif de développement durable », a conclu le ministre.



  
**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

**LES  
17  
OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET LEURS  
169 CIBLES**



# NATIONS UNIES BÉNIN

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Organisation  
mondiale de la Santé  
Bénin



UNIVERSAL  
POSTAL  
UNION



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



ONUSIDA

JNFPA BENIN  
«Assurer les droits reproductifs pour tous»



World Food  
Programme



LA BANQUE  
MONDIALE



unicef



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Au service  
des peuples  
et des nations

VOLONTAIRES  
ONU



UNDSS

Coordination SNU BENIN  
Zone Résidentielle, Lot 111  
BP. 506, Cotonou - Bénin  
Tél. +229 21 31 30 45  
E-mail : rco.ben@one.un.org  
Site web : <http://benin.un.org>  
<https://www.facebook.com/snubenin>  
<https://twitter.com/UNBenin>